

— Nous lisons dans la *Semaine catholique* de Toulouse :

On nous demande ce qu'il faut penser de la revue : *Les Annales politiques et littéraires*.

Nous répondrons que l'esprit de cette revue n'est pas bon, soit que l'on considère ses collaborateurs, dont quelques-uns, le plus grand nombre, n'ont rien de chrétien, soit que l'on examine de près l'esprit naturaliste qui l'anime, soit enfin que l'on veuille juger avec sincérité les romans plus que risqués qu'elle sert à ses lecteurs. On peut conclure que les *Annales* sont un ennemi d'autant plus dangereux qu'il se dissimule sous des dehors qui ont des apparences de modération. C'est bien là le *modernisme littéraire* que dénonçait dernièrement Pie X.

On dira que cette revue est bien écrite.

Pièrre excuse : serait-il donc permis de s'exposer au mal parce qu'il a des attrait ? On ajoute : Mais cette revue n'outrage jamais la religion ! Ce n'est pas toujours sûr, mais ce qui est certain, c'est qu'elle l'ignore. Elle habitue ses lecteurs à une sorte d'indifférentisme religieux qui est plein de danger, à une morale facile, mondaine, qui pactise indulgemment avec toutes les défaillances de la volonté, avec toutes ses lâchetés en face du devoir. C'est de la neutralité, nous dira-t-on ? Il se peut ; mais de cette neutralité, Jésus-Christ nous a fait entendre ce qu'il faut penser quand il a dit : " Quiconque n'est pas avec moi est contre moi. " Aux vrais catholiques de conclure. ✕

— On savait déjà et depuis longtemps que Mirabeau recevait de l'argent de la Cour ; mais on ignorait que l'orateur qu'on nous représente frémissant à la tribune et entraînant l'assemblée après avoir fait reculer le marquis de Brézé, n'improvisait pas et se bornait à lire les discours que lui fabriquait un ministre protestant. Un bibliophile genevois, M. Th. Plan, a trouvé parmi les fonds de manuscrits de la bibliothèque de sa ville tout un lot de correspondances échangées entre Mirabeau et ledit pasteur Reybaz. Les discours les plus fameux du tribun — notamment ceux relatifs au mariage des prêtres et au divorce — ont été fabriqués par Salomon Reybaz, pasteur genevois, qui fut auprès de la Convention ministre de la